

Délibération n°191220_33

Séance du Conseil d'administration du 20 décembre 2019

Nombre de membres composant le Conseil (effectif statutaire) : 30

Nombre de membres en exercice : 30

Membres présents : 21

Membres représentés : 6

Quorum : 15

Majorité requise pour le vote : 14

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Capacités d'accueil propre à chaque parcours master pour l'année universitaire 2020-2021

Vu la loi n° 2016-1828 du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;

Vu le décret n° 2017-83 du 25 janvier 2017 relatif aux conditions dans lesquelles les titulaires du diplôme national de licence non admis en première année d'une formation de leur choix conduisant au diplôme national de master se voient proposer l'inscription dans une formation du deuxième cycle ;

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L612-5 et suivants ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UTBM du 9 novembre 2018 relatif aux capacités d'accueil des masters pour la rentrée 2019 ;

Vu l'avis favorable des membres du CS présents le 5 décembre 2019 lors de la séance CS-CEVU commun ;

Liste des annexes à la délibération :

- Courrier de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle relatif au suivi du portail master dans les établissements d'enseignements supérieur en vue de la rentrée universitaire 2020-2021 ;
- Capacités d'accueil et modalités de sélection pour l'année universitaire 2020-2021.

DECIDE

- d'approuver les capacités d'accueil et les modalités de sélection des Masters offerts à l'UTBM pour la rentrée de septembre 2020, conformément à l'annexe à la présente délibération.



Abstention(s) : 1
Votants : 27
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 26
Pour : 26
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,

par délégué
le Directeur Général des Services
Ghislain MONTAVON

Philippe Zilliox



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Direction Générale
de l'enseignement supérieur
et de l'insertion professionnelle

Service de la stratégie des formations
et de la vie étudiante

Sous-direction des formations
et de l'insertion professionnelle

Département des formations
des cycles master et doctorat

DGESIP A1-3
2019- -..0.225

Affaire suivie par Marina GOVOROFF

Téléphone
01 55 55 80 82

Courriel
Marina.govoroff@enseignementsup.gouv.fr

1 rue Descartes
75231 Paris Cedex 05

Paris le 16 JUL. 2019

La ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation

à

Mesdames et Messieurs les présidents
d'université

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement d'enseignement supérieur

s/c Mesdames et Messieurs les recteurs,
chanceliers des universités

Objet : Suivi du portail master dans les établissements d'enseignement supérieur en
vue de la rentrée universitaire 2020-2021

Afin d'effectuer la mise à jour des informations figurant sur le portail *trouvermonmaster.gouv.fr* à destination des étudiants voulant s'inscrire, à la rentrée 2020-2021, en première année d'un cursus conduisant au diplôme national de master, la procédure de remontée d'informations associant vos services et ceux de la DGESIP est reconduite. Cette remontée aura lieu plus tôt dans l'année par rapport à celle qui visait à actualiser le portail en vue de la prochaine rentrée universitaire, de manière à garantir que l'offre de formation de tous les établissements y soit mise à jour avant le commencement des campagnes de recrutement.

Sauf mention contraire de votre part, le référent master de votre établissement sera automatiquement reconduit. Il s'agira de vérifier et, le cas échéant, d'amender ou de compléter les informations qu'il a transmises à l'occasion de la campagne précédente. À cette fin, un formulaire pré-rempli à l'aide desdites informations sera fourni. Dans le cas où votre établissement serait concerné par la campagne d'accréditation en cours, c'est l'offre déposée qui alimentera le formulaire.

Comme lors de la campagne précédente, le référent aura accès au site collaboratif *SAS DNM*, plateforme de travail et d'échanges sur tout sujet relatif au portail, ainsi qu'à un outil en ligne lui permettant de consulter et d'enrichir la description de l'offre de formation accréditée de votre établissement.

L'accès au SAS DNM sera à nouveau possible à partir du 15 novembre 2019. Les informations à actualiser concerneront, pour chaque formation :

- o Les dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement
- o La capacité d'accueil
- o Les mentions de licence conseillées
- o Les critères d'examen des dossiers

Devront également être mis à jour, si des modifications s'avèrent nécessaires :

- o Le libellé du parcours type ou de la spécialité de formation au sein du master concerné
- o Le lien hypertexte vers le site de l'établissement pour détailler le contenu de la formation
- o Les informations relatives aux établissements privés sous convention

La transmission de ces informations est attendue **avant le 31 décembre 2019**, la mise en ligne de la version actualisée du portail ayant lieu à compter du 15 janvier 2020.

Je vous alerte sur la nécessité **d'anticiper les dates de vos conseils**, et notamment votre **conseil d'administration qui devra nécessairement se prononcer avant le 21 décembre 2019**, afin de valider les informations demandées, en particulier celles concernant les capacités d'accueil, ainsi que le calendrier et les modalités de recrutement, dont les éléments seront sensibles en cas de recours contentieux.

Je sais pouvoir compter sur la participation de vos équipes pour la parfaite réalisation de cette étape essentielle à la bonne information des étudiants sur l'offre de formation de master.

Le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle

Brice LANNAUD

Pour la ministre et par délégation
Le chargé des fonctions de directeur général
de l'enseignement supérieur et de l'insertion
professionnelle par intérim

Brice LANNAUD

Capacités d'accueil des masters

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Domaine	Mention	parcours	A18 M1 seuil maximum UTBM	Remarques
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Génie mécanique	Eco-conception de produits	0	M1: Besançon uniquement. Il n'y a pas d'inscriptions en M1 à l'UTBM.
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Génie mécanique	Procédés et matériaux	0	
DROIT, ECONOMIE, GESTION	Management	Affaires industrielles internationales	12	Capacité maximale d'accueil : 24 M1+ 53 M2 pour les parcours de l'IAE de Dijon et 24 M1+ 60 M2 pour les parcours de l'UTBM. Inscriptions complémentaires incluses.
DROIT, ECONOMIE, GESTION	Management	Entrepreneuriat technologique et industriel	12	
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Energie	Energie électrique	0	Pour le M2 UTBM: 12 inscriptions principales et 12 complémentaires
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Informatique	IOT	8	16 pour l'UFC soit 24 au total

Critère et dates de sélections

UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE BELFORT-MONTBÉLIARD

Domaine	Mention	Modalités de sélection	Niveau requis	Critères	date ouverture campagne	date fermeture campagne
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Génie mécanique	Dossier et lettre de motivation	L pour M1, Bac +4 pour M2, Mécanique, Conception/fabrication mécanique	stage en entreprise (8 semaines minimum), connaissances et compétences en mécanique des milieux continus, sciences des matériaux et fabrication mécanique	20/04/2020	19/06/2020
DROIT, ECONOMIE, GESTION	Management	Dossier et Entretien	L pour M1, Bac +4 pour M2	cursus scientifique et/ou technique préalable, résultats scolaires, niveau en langue (essentiellement en anglais), expérience professionnelle, expérience internationale, motivation	26/11/2019	31/05/2020
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Energie	Dossier	L pour M1, Bac +4 pour M2, LSPE	adéquation de la formation initiale aux nécessités du master, la réussite dans la formation initiale (basée sur le classement de l'étudiant et l'école), la qualité du dossier, la motivation	20/04/2020	19/06/2020
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ	Informatique	Dossier et lettre de motivation	L Info, L R&T, L maths applis, informatique mobile	qualité du projet professionnel (motivation), qualité des résultats (dossier), qualité du savoir être et du savoir faire avoir un niveau B1 minimum en anglais pour le M1, un niveau B2 du TCF ou DELF	6/01/2020 (Campus France)- 1/03/2020 (Autres)	15/03/2020 (Campus France) - 30/06/2020 (Autres)